



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE
DE LYON**

ARRETE N° 2016-05-23-R-0400

commune(s) : Bron

objet : **Arrêté conjoint avec l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes - Modification de la capacité et transformation d'un logement d'hébergement complet en hébergement temporaire non médicalisé au sein du logement-foyer Marius Ledoux, établissement médicalisé et habilité à l'aide sociale**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées - Direction des établissements pour personnes âgées

n° provisoire 4573

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n°2015/DSH/DEPA/12/040 en date du 31 décembre 2015 pris conjointement entre l'ARS Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon

Affiché le : ?

Reçu au contrôle de légalité le : 27 mai 2016.